

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 3 (2003)

Artikel: L'enfant de l'autre
Autor: Poletti, Rosette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

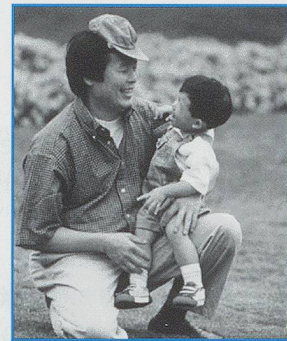
Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enfant de l'autre

Rosette Poletti

article paru dans le Matin du 29 novembre 2002



«J'ai de grandes difficultés avec le fils de mon amie. Elle est divorcée, nous nous aimons et nous envisageons de nous marier. Le seul point noir, c'est la relation entre son fils et moi. Il ne m'accepte pas, est très hostile à mon égard, et je ne sais quoi faire. Je crois qu'au fond de lui, il imagine que son père reviendra et il m'en veut terriblement de prendre cette place. Pourriez-vous me donner des pistes?»

Une situation délicate

La situation d'un enfant de 10 ans qui vit le divorce de ses parents est bien délicate. Il subit un bouleversement important qui est décidé par d'autres que lui mais dont il subit les conséquences. Il va devoir, dans le cas présent, créer une relation avec un adulte qu'il n'a pas choisi et envers qui il ressent de la colère puisque cette personne prend la place de son père ou de sa mère, à ses yeux.

Il existe quelques moyens de faciliter cette transition vers une autre étape de la vie; les voici.

L'information

Le parent qui choisit de vivre avec un nouveau partenaire devrait choisir un moment approprié pour confier à son enfant qu'il aime une nouvelle personne et envisage d'habiter avec elle, en précisant que cela ne change en rien l'amour qu'il éprouve pour lui, qu'il s'agit d'une autre sorte d'amour. Il est utile aussi d'insister sur le fait que cette nouvelle personne ne prendra jamais la place du père ou de la mère dans la relation à l'enfant.

L'approvisionnement

Introduire un nouvel ami, une nouvelle amie, un nouveau conjoint, demande beaucoup de doigté, de compréhension, en se souvenant que cette personne n'a pas été choisie par l'enfant. Le rôle de cette dernière dans l'éducation des enfants doit être discuté, clarifié et négocié. Il y a de multiples points sur lesquels les attentes de différents

adultes diffèrent en ce qui concerne l'enfant :

- ▣ la tenue à table
- ▣ les notes en classe
- ▣ la propreté, l'ordre
- ▣ la tenue vestimentaire
- ▣ l'heure du coucher
- ▣ la conversation, la politesse

Autant de situations qu'il faudra aborder ouvertement avec le parent de l'enfant pour que les règles auxquelles ce dernier est habitué ne soient pas changées par le nouveau venu. Ce n'est pas simple, et la manière dont la nouvelle «famille» se réorganise influencera durablement les relations entre l'enfant et le nouveau venu. Patience, ouverture, capacité de lâcher prise et de ne pas vouloir avoir raison à tout prix, voilà les ingrédients les plus utiles à cette réorganisation.

Les limites claires

L'enfant, les enfants sont de toute importance, bien sûr, et tout ce qui peut être fait doit être fait pour l'aider, le soutenir, lui donner les meilleurs moyens de se situer dans ce nouveau contexte de vie.

Cependant, un adulte sain n'est pas seulement un père ou une mère, il y a aussi besoin de créer des relations avec d'autres adultes. Plus ces relations-là sont fortes et épanouies, plus il sera à même d'accompagner ses enfants sans avoir « besoin d'eux » pour satisfaire tous ses besoins affectifs. Si l'enfant ou l'adolescent manifeste de la jalousie ou de l'hostilité vis-à-vis du nouveau venu, le parent a avantage à se montrer ferme et à exiger de la politesse et du respect vis-à-vis de son nouveau partenaire.

Surmonter la culpabilité

La culpabilité éprouvée par les parents qui divorcent peut être nocive pour les enfants, qui peuvent l'utiliser pour manipuler et obtenir de leurs

générateurs tout ce qu'ils veulent ou encore pour les empêcher de trouver un nouveau partenaire. Moins les parents posent des limites claires, moins l'enfant se sent en sécurité, plus il est anxieux et adopte des comportements inacceptables.

Un mariage qui dure, un couple de parents qui s'aime et qui se respectent, cela représente la situation idéale pour un enfant. Malheureu-

L'arrivée d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne est un moment très délicat qui, pourtant, s'il est bien préparé et bien vécu peut constituer un enrichissement très grand pour l'enfant ou les enfants concernés et bien sûr pour le nouveau couple qui se forme.

Tant d'éléments sont à prendre en considération que la brièveté de cette chronique ne permet pas d'aborder.



Photo André Monnerat

sement, l'erreur est humaine. Certains couples se forment trop rapidement, sur des bases trop fragiles, certains conjoints n'ont pas atteint la maturité nécessaire pour créer un vrai couple et l'union ne peut pas durer. Il vaut mieux reconnaître l'erreur commise plutôt que de perpétuer des disputes très nocives pour les enfants.

C'est probablement la prise de conscience de la complexité de cette transition de vie et le désir de la vivre le mieux possible qui représentent les facteurs les plus importants.

Pour aller plus loin

« L'enfant de l'autre »,
d'Edwige Antier, Ed. J'ai lu, 2000.

« Frères et sœurs, une maladie d'amour »,
de Marcel Rufo, Ed. Fayard, 2002.

25